

La ville de Drummondville compte un peu plus de 75 000 habitants et est reconnue notamment comme pôle de changement, d'évolution et de croissance à travers la province. Drummondville constitue également un milieu de vie des plus stimulants où espaces verts, équipements culturels, sportifs et de loisirs occupent une place de choix.

Vous souhaitez intégrer une équipe dynamique où vous pourrez contribuer professionnellement au rayonnement de votre ville? Nous sommes présentement à la recherche d'une personne en mesure d'occuper le poste suivant :

**CHEF DE LA DIVISION DE LA FORMATION
- PROLONGATION -
SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE
ET DE LA SÉCURITÉ CIVILE**

Poste permanent

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du directeur du Service de sécurité incendie et de la sécurité civile, le ou la chef de la Division de la formation planifie, organise, dirige, contrôle et évalue l'ensemble des activités reliées à la formation du personnel. La personne titulaire de ce poste participe à l'établissement des objectifs, stratégies et plans d'action du service et travaille en collaboration avec les autres services municipaux. Elle prend en charge les opérations d'urgence lors de sinistres importants ou lorsque la situation l'exige.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Gérer la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en sécurité incendie;
- Planifier, organiser, diriger, contrôler et évaluer l'ensemble des activités de formation offertes au personnel;
- Assurer la mise en place et le suivi du programme de formation pour le maintien des compétences des pompiers à l'emploi du service, notamment dans les secteurs suivants : incendie, matières dangereuses, sauvetage sur l'eau et glace ainsi que relativement à la sécurité civile;
- Assurer le développement et l'élaboration de nouvelles formations concernant d'autres risques pour lesquels le service pourrait être appelé à assumer une responsabilité;
- Agir à titre de « Gestionnaire de formation » pour l'École nationale des pompiers du Québec et assurer les suivis administratifs appropriés;

Capitale du développement

- Établir les horaires et donner les cours visant l'obtention de la formation « Pompier I », « Pompier II » ainsi que des cours de spécialisation;
- En collaboration avec le Service des ressources humaines, préparer et maintenir à jour le rapport détaillé des formations, s'assurer du respect des heures de formation en conformité avec les lois applicables et maintenir à jour les dossiers des employés;
- Préparer et assurer le suivi des directives administratives et des directives opérationnelles sécuritaires pour le service;
- Selon les besoins, planifier l'embauche et l'intégration des nouveaux pompiers;
- Représenter le service lors des comités de sélection visant le personnel pompier;
- Évaluer, avec ses collègues officiers, le personnel en cours de probation et agir à titre de responsable de l'application de la politique d'évaluation;
- Veiller au respect et à l'application des conditions de travail prévues aux conventions collectives de travail;
- Le cas échéant, avec le Service des ressources humaines, préparer les dossiers pour les auditions de griefs et d'arbitrage;
- Participer au comité de relations de travail;
- En collégialité avec son supérieur immédiat, planifier et contrôler le budget de sa division;
- Travailler en collaboration avec divers autres services de la Ville en apportant une expertise en matière de formation en sécurité incendie et sécurité civile;
- Collaborer à l'identification des besoins de la Ville en matière de développement des activités reliées à ses fonctions et fournir, sur demande, les études, analyses et rapports et autres documents requis;
- En partenariat avec le Service des ressources humaines, assurer un rôle de vigie en ce qui concerne la santé et la sécurité au travail du personnel pompier et, en cas d'accident, analyser les rapports d'accidents et, le cas échéant, formuler des recommandations appropriées;
- Participer à diverses réunions de coordination de l'équipe et au comité de santé et sécurité au travail;
- Effectuer de la garde externe selon les besoins du service;
- Gérer le Service de sécurité incendie et de sécurité civile lors de mesures d'urgence;
- Accomplir toute autre tâche connexe exigée par ses fonctions ou demandée par son supérieur.

Particulièrement et relativement à la sécurité civile :

- Élaborer et maintenir à jour les différentes sections du plan de sécurité civile, plus particulièrement tout ce qui concerne la prévention et la préparation;

- Informer les membres de son personnel de leur rôle respectif en matière de sécurité civile;
- Préparer des formations et des mises en situation en sécurité civile et mesures d'urgence applicables à l'ensemble du personnel de la Ville oeuvrant dans les divers services municipaux et donner les formations.

Particulièrement et relativement à l'éducation du public :

- Coordonner le programme d'éducation du public et superviser le personnel affecté à ce secteur d'activité.

EXIGENCES ET QUALIFICATIONS

- Détenir la qualification professionnelle « Officier II » émise par l'École nationale des pompiers du Québec ou son équivalent reconnu;
- Détenir une ou des accréditations d'« Instructeur » émises par une institution d'enseignement reconnue;
- Détenir la certification « Pompier II » ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) en intervention en sécurité incendie;
- Détenir une attestation d'études collégiales (AEC) en prévention des incendies ou son équivalent;
- Posséder un certificat universitaire en gestion des opérations et en gestion des ressources humaines;
- Posséder une expérience de cinq (5) ans à titre de pompier et de trois (3) ans à titre d'officier;
- Maîtriser les normes, technologies et les diverses lois et divers règlements applicables au domaine de l'incendie et de la sécurité civile;
- Posséder une très bonne connaissance du cadre légal réglementaire et normatif ainsi que des connaissances des schémas de couverture de risques et de la sécurité civile;
- Démontrer une habileté supérieure dans les communications et l'animation de groupe de travail ou dans la formation;
- Posséder des qualités de leader, de l'autonomie, un sens de l'initiative et de l'organisation ainsi que des aptitudes pour le travail d'équipe;
- Faire preuve d'une capacité à agir avec efficacité et posséder un bon jugement dans les décisions à prendre lors de situations difficiles ou complexes (situation d'urgence);
- Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit ainsi que la suite Office et le courrier électronique;
- Posséder un permis de conduire valide de classe 4A;

- Faire preuve d'une grande disponibilité, l'horaire de travail étant variable et en fonction des besoins;
- Avoir son domicile ou s'engager à établir son domicile conformément au règlement applicable à la Ville de Drummondville.

SALAIRE ET CLASSIFICATION

Selon les conditions de travail applicables au personnel cadre et de soutien de la Ville de Drummondville – Classe I-2 en révision (78 172 \$). L'entrée en fonction est prévue en juin 2016.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir une lettre de présentation, leur curriculum vitae et une copie de leur diplôme avant le **23 mai 2016 à 16 h 30** en mentionnant le titre du poste aux coordonnées suivantes :

Ville de Drummondville
Service des ressources humaines
415, rue Lindsay, C.P. 398, Drummondville (Québec) J2B 6W3
Courriel : chef@drummondville.ca
Télécopieur : 819 478-0135

Nous souscrivons au principe d'équité en emploi et appliquons un programme d'accès à l'égalité en emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Nous remercions toutes les personnes qui postuleront, mais seuls les dossiers complets seront analysés et nous ne pourrions communiquer qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Service des ressources humaines
Mars 2016